

Boucle boisée du stade de rugby aux bords de la Roanne.

Durée	2h 35	Difficulté	Facile
Distance	7,15 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	177 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	171 m	Commune	Dampniat (19360)
Point haut	318 m	Région	Massif central
Point bas	162 m		



Description

Stationner sur le parking du stade de rugby de Lacoste.

(D/A) Prendre par la gauche et passer devant l'aire de camping-cars.

(1) À la croix, monter sur la gauche direction Lacoste/Coignac, puis tout droit pour rejoindre Lachèze. Passer entre les maisons de Coignac.

(2) Continuer sur la route qui redescend légèrement à droite. Après 200m, obliquer à gauche dans le chemin et poursuivre dans les bois. Passer deux ruisseaux.

(3) Partir à gauche. Continuer à descendre par le chemin, puis à droite pour arriver sur une route avant le moulin du Sapinier,

(4) Au moulin, bifurquer à droite, suivre la route qui passe par le Garlandais et retrouver un nouveau sentier.

(5) Bifurquer sur la gauche et continuer jusqu'à la jonction avec une route.

(6) Prendre à droite, continuer en montant, sur la route.

(7) (237m) Poursuivre à droite, plein Nord, par la route, et monter vers les Aiguilles et le Pouget.

(8) Au carrefour de la croix, partir à gauche par la route. Laisser les routes adjacentes et rejoindre le point de départ (D/A).

Points de passage

D/A Parking du stade de rugby - Stade (arrondissement)

N 45.164294° / E 1.63508° - alt. 246 m - km 0

1 Bifurcation à la croix

N 45.162055° / E 1.638831° - alt. 259 m - km 0.45

2 Traversée de Coignac. Croisement.

N 45.159368° / E 1.644187° - alt. 318 m - km 1.06

3 Descente dans les bois. Bifurcation.

N 45.159086° / E 1.656271° - alt. 216 m - km 2.66

4 Moulin de Sapinier. Bifurcation. - Roanne (rivière) - Affluent de la Corrèze

N 45.157367° / E 1.657542° - alt. 162 m - km 3.27

5 Bifurcation à gauche

N 45.154776° / E 1.651396° - alt. 199 m - km 3.87

6 À droite à la route. Bifurcation.

N 45.150376° / E 1.651259° - alt. 184 m - km 4.43

7 Montée des Aiguilles

N 45.149552° / E 1.64786° - alt. 236 m - km 4.98

8 Bifurcation croix. Carrefour.

N 45.154903° / E 1.645251° - alt. 250 m - km 5.7

D/A Parking du stade de rugby - Stade (arrondissement)

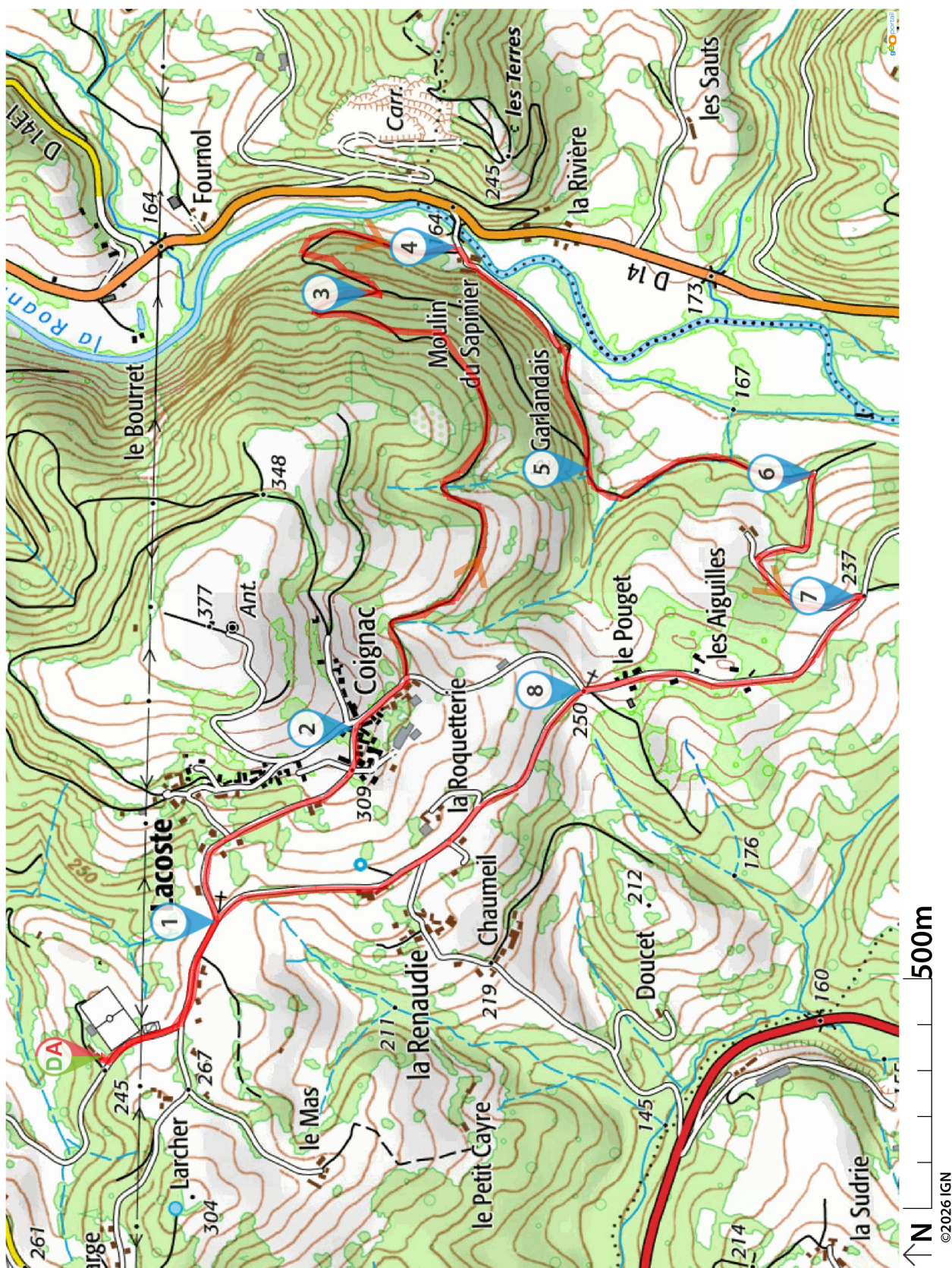
N 45.164369° / E 1.635028° - alt. 244 m - km 7.15

Informations pratiques

Possibilité de remplir les gourdes d'eau à l'aire de camping-car (en dehors de la période de gel)

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-du-sapinier/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

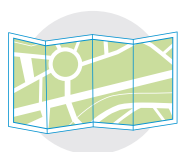
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



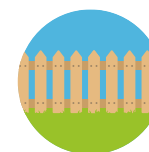
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



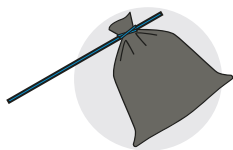
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.